

1. Pour les résidents représentés par l'**Association des médecins résidents de Montréal (AMRM) et par l'Association des résidents de McGill (ARM)**, les établissements suivants:
 - tous les établissements situés sur l'île de Montréal
 - tous les établissements situés dans la Ville de Laval
 - Hôpital Charles Lemoyne
 - Hôpital Le Gardeur
 - Centre hospitalier Pierre-Boucher
 - CLSC St-Hubert

2. Pour les résidents représentés par l'**Association des médecins résidents de Sherbrooke (AMReS)**, les établissements suivants:
 - Centre universitaire de santé de l'Estrie
 - Institut universitaire de gériatrie de Sherbrooke
 - Hôpital Charles Lemoyne (pour les résidents dont le lieu de résidence est Montréal)
 - Hôpital Pierre-Boucher (pour les résidents dont le lieu de résidence est Montréal)
 - Clinique médicale Belvédère
 - Clinique médicale Vimy
 - CLSC Gaston Lessard
 - CLSC SOC
 - CLSC Val Saint-François (Windsor-Richmond)

3. Pour les résidents représentés par l'**Association des médecins résidents de Québec (AMReQ)**, les établissements suivants:
 - Centre hospitalier universitaire de Québec
 - Centre hospitalier universitaire affilié de Québec
 - Hôpital Laval
 - Hôtel-Dieu de Lévis
 - Centre hospitalier Chauveau
 - Hôpital François-Charon
 - Centre hospitalier Jeffrey Hale
 - Maison Michel Sarrazin
 - PEPS
 - Clinique médicale Saint-Louis
 - Clinique d'ophtalmologie Richard
 - Clinique Roy Rousseau
 - Centre de coopération internationale en santé et développement
 - Centre hospitalier Robert-Giffard